



62 - SOURATE DU VENDREDI

11 versets

Révélee tout entière à Médine à la suite de la sourate de l'ordre de Bataille

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

يُسَبِّحُ لِلَّهِ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ الْمَلِكِ الْقُدُّوسِ الْعَزِيزِ الْحَكِيمِ ﴿١﴾
هُوَ الَّذِي بَعَثَ فِي الْأُمِّيَّةِنَ رُسُلًا مِنْهُمْ يَتْلُوا عَلَيْهِمْ آيَاتِهِ وَيُزَكِّيهِمْ وَيُعَلِّمُهُمُ
الْكِتَابَ وَالْحِكْمَةَ وَإِنْ كَانُوا مِنْ قَبْلُ لَیْسَ بِشَیْءٍ مُبِیِّنٍ ﴿٢﴾ وَالْآخِرِينَ مِنْهُمْ لَمَّا
يَلْحَقُوا بِهِمْ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴿٣﴾ ذَلِكَ فَضْلُ اللَّهِ يُؤْتِيهِ مَنْ يَشَاءُ وَاللَّهُ ذُو
الْفَضْلِ الْعَظِيمِ ﴿٤﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Rahmân-r-Rahîm

yusabbiḥu li-L-Lâhi mâfi-s-samâwâti wamâ fi-l-'arḍi-l-Maliki-l-Quddûsi-l-'Azîzi-l-Ḥakîm (1) huwa-l-laḍî ba'aṭa fi-l-'ummiyyina rasûlam minhum yatlu 'alayhim 'â'yâtihî wa yuzakkîhim wa yu'allimuhumu-l-kitâba wal-ḥikmata wa 'in kânû min qablu lafi ḍalâlim mubînin (2) wa 'âḥarîna minhum lammâ yalḥaqû bihim wa huwa-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (3) ḍalika faḍlu-L-Lâhi yu'tîhi may-yašâ'u wa-L-Lâhu ḍû-l-faḍli-l-'azîmi (4)

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Tout ce qui est dans les cieus et sur terre glorifie Allah. Il est le Maître, le Saint, le Puissant et le Sage. (1) C'est Lui qui envoya aux habitants incultes de l'Arabie un apôtre pris dans leur sein pour leur divulguer ses preuves, les rendre purs et leur enseigner le Livre et la sagesse. Ils étaient plongés avant sa venue dans une ignorance profonde. (2) Sa mission s'étendra à tous leurs descendants. Il est puissant et sage. (3) C'est ainsi qu'Allah manifeste Sa grâce. Il l'accorde à qui Il veut. Il est toute bonté. (4).

Toutes les créatures quelles que soient leurs natures, soient-elles dans les cieus ou sur la terre, glorifient Dieu. Il est le Maître, le Saint qui possède tout l'univers et en dispose à sa guise. Il est exempt de tous les défauts et les vices, Il est le Parfait idéal, le Puissant et le Sage.

«C'est Lui qui envoya aux habitants incultes de l'Arabie un apôtre pris dans leur sein». Si Dieu cita en particulier ces habitants cela ne veut pas dire que le message les concerne en exclusivité, plutôt Mouhammed -qu'Allah le bénisse et le salue- fut envoyé vers tout le monde. On peut dire que ce verset est l'exaucement de la prière d'Ibrahim quand il invoqua Dieu pour envoyer un Prophète aux habitants de La Mecque. (Nous en avons parlé dans la sourate précédente). Il l'envoya après une longue période à la suite des autres Prophètes au moment où les hommes avaient besoin d'un tel Messager pour les purifier des fausses croyances et de l'erreur, leur enseigner les versets du Livre de Dieu -le Coran- et la sagesse.

Les Arabes qui s'étaient jadis attachés au culte d'Ibrahim ne tardèrent pas à la changer pour substituer l'Unité de Dieu par le polythéisme, la certitude par le doute en inventant des choses non tolérées par Dieu, tout comme les gens du Livre qui ont altéré et modifié leur Ecriture. Dieu alors envoya Mouhammed apportant aux uns et aux autres la loi idéale et parfaite où on trouve la bonne direction pour tout le monde et les enseignements dont avaient besoin les hommes pour assurer leur salut dans les deux mondes. Dieu favorisa Son Prophète de tous les bons caractères et les meilleures qualités dont jouissaient ceux qui lui ont précédé. Il lui donna ce qu'il n'a donné à aucun d'eux et Il ne le donnera à aucun après lui.

«Sa mission s'étendra à tous leurs descendants. Il est puissant et sage».

Abou Houraira rapporte: «Nous étions assis auprès du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- lorsque la sourate du vendredi fut révélée. (En la récitant et arrivé à ce verset): «Sa mission s'étendra à tous leurs descendants», on lui demanda: «Qui sont-ils, ô Messager de Dieu?» Il ne répondit pas, mais à la troisième fois, alors que Salman Al-Farisi se trouvait parmi nous, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- mit sa main sur Salmane et dit: «Si la foi était dans les pléiades, des hommes -ou un homme comme celui-là l'atteindrait» (- Rapporté par Boukhari), Mouslim, Tirmidzi et Nassai)⁽¹⁾.

Voilà la grâce de Dieu. Il la donne à qui Il veut, et comme elle est magnifique celle qu'a accordée à Son Prophète et à Sa communauté.

مَثَلُ الَّذِينَ حُمِلُوا التَّوْرَةَ ثُمَّ لَمْ يَحْمِلُوهَا كَمَثَلِ الْحِمَارِ يَحْمِلُ أَسْفَارًا
يَسْئَلُ مَثَلُ الْقَوْمِ الَّذِينَ كَذَبُوا بِآيَاتِ اللَّهِ وَاللَّهُ لَا يَهْدِي الْقَوْمَ الظَّالِمِينَ
﴿٥﴾ قُلْ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ هَادُوا إِنْ رَعَيْتُمْ أَنفُسَكُمْ أَوْلِيَاءَ لِلَّهِ مِنْ دُونِ النَّاسِ
فَتَمَنَّوْا الْمَوْتَ إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ ﴿٦﴾ وَلَا يَسْتَمْتِنُونَ أَبَدًا بِمَا قَدَّمْت أَيْدِيَهُمْ
وَاللَّهُ عَلِيمٌ بِالظَّالِمِينَ ﴿٧﴾ قُلْ إِنْ الْمَوْتَ الَّذِي تَفِرُّونَ مِنْهُ فَإِنَّهُ
مُنَاقِبِكُمْ ثُمَّ تَرُدُّونَ إِلَىٰ عِلْبِ القَيْبِ وَالشَّهَادَةِ فَيُنشِئُكُمْ بِمَا كُنْتُمْ تَعْمَلُونَ
﴿٨﴾

maṭālu-l-laḍīna ḥummilū-t-tawrāta ṭumma lam yaḥmiluhā kamaṭāli-l-ḥimārī yaḥmihu 'asfāram bi'sa maṭālu-l-qawmi-l-laḍīna kaḍḍābū bi 'ā'yāti-L-Lāhi wa-L-Lāhu la yaḥdī-l-qawmā-z-zālimūna (5) qul yā

عن أبي هريرة رضي الله عنه قال: كنا جلوساً عند النبي ﷺ، فأنزلت عليه سورة الجمعة (1) «وآخرين منهم لما يلحقوا بهم» قالوا: من هم يا رسول الله؟ فلم يراجعهم حتى سئل ثلاثاً، وفيها سلمان الفارسي، فوضع رسول الله ﷺ يده على سلمان الفارسي، ثم قال: «لو كان الإيمان عند الثريا لنال رجاله - أو رجل - من هؤلاء»

'ayyuhâ-l-lađîna hâdû 'in za'amtum 'annakum 'awliyâ'u li-L-Lâhi min dûni-n-nâsi fatamannawu-l-mawta 'in kuntum şâdiqîna (6) walâ yatamannanahû 'abadam bimâ qaddamat 'aydîhim wa-L-Lâhu min '-alîmum bi-z-zâlimîna (7) qul 'inna-l-mawta-l-ladî tafirrûna minhu fa'innahû mulâqikum tumma turaddûna 'ilâ 'âlimi-l-ğaybi wa-ş-şahâdati fayunabbi'ukum bimâ kuntum ta'malûna (8)

Ceux qui connaissent le Pentateuque et ne l'observent pas évoquent l'image d'un âne chargé de livres. Quel triste exemple donnent ceux qui traitent les signes d'Allah de mensonge! Allah ne guide pas les méchants. (5) Dis: «O vous, juifs, qui prétendez être préférés par Allah à tous les autres hommes, courez à la mort si vous êtes sincères». (6) Jamais ils n'y courront à cause de leurs œuvres. Allah connaît les méchants. (7) Dis: «La mort que vous fuyez vous surprendra et vous comparâtes devant celui qui connaît le visible et l'invisible. Il vous rappellera vos œuvres. (8).

Dieu dénigre les juifs auxquels la Torah fut révélée pour observer ses enseignements, mais ils n'ont rien conçu ni mis aucune de ses lois à exécution. Il les ressemble à un âne chargé de livres qui lui constituent un fardeau mais lui ne connaît rien de ce qu'il porte. Les juifs, de leur part, ont retenu la Torah par cœur mais sans comprendre le contenu ni méditer sur ses enseignements. Ils sont donc pires qu'un âne, ou comme Dieu a dit ailleurs: «Ce ne sont que des bêtes. Ils sont même plus attardés que des bêtes» [Coran XXV, 44].

Ibn Abbas rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Celui qui parle le jour de vendredi alors que l'imam fait son prône, ressemble à un âne chargé de livres. Quiconque dit à son compagnon: «Ecoute», aura perdu le mérite de sa prière (du vendredi).» (*Rapporté par Ahmed*).

«Dieu: «O vous, juifs, qui prétendez être préférés par Allah à tous les autres hommes, courez à la mort si vous êtes sincères». Si vous vous considérez être dans la voie droite et les seuls amis de Dieu, en prétendant que Mouhammed et ses compagnons sont dans l'erreur, appelez donc la mort à ceux qui sont égarés des deux parties si, vraiment, vous êtes véridiques en ce que vous dites. Mais Dieu répond à leur place: «Jamais ils n'y courront à cause de leurs œuvres» basées

sur l'incrédulité, l'injustice et la perversité. «Allah connaît les méchants».

Nous avons déjà parlé de la polémique qui eut lieu entre les musulmans et les juifs et les formules imprécatoires qu'ils échangèrent en commentant ces versets: «Dis-leur: «Si vous êtes sûrs d'être appelés au paradis éternel auprès d'Allah, à l'exception des autres hommes, souhaitez une mort immédiate. Vous montreriez ainsi que vous êtes de bonne foi». Non, ils ne formuleront jamais un semblable souhait, sachant tout le mal qu'ils ont perpétré de leurs mains. Et Allah connaît les coupables» [Coran II, 94-95].

Il en fut de même avec les chrétiens en commentant ce verset: «A ceux qui te contrediront au sujet de Jésus maintenant que tu es informé, propose-leur ceci: «Réunissons nos enfants et les vôtres, nos femmes et les vôtres... jusqu'à la fin» [Coran III, 61].

Ibn Abbas rapporte que Abou Jahl -que Dieu le maudisse- a dit: «Si je vois Mouhammed prier auprès de la Ka'ba, je foulerai son cou sous mon pied». Faisant part de ces propos au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, il répondit: «S'il l'avait fait, les anges l'auraient fait périr devant tout le monde. Si les juifs avait souhaité la mort, ils auraient péri et vu leurs places en Enfer. Si des gens venaient faire des formules imprécatoires avec le Messager de Dieu, ils seraient retournés chez eux pour ne trouver ni familles ni biens» (*Rapporté par Boukhari, Tirmidzi et Nassāi*).

«La mort que vous fuyez vous surprendra et vous comparaitrez devant celui qui connaît le visible et l'invisible» Cette mort est inévitable si même ils la fuient et si même ils se trouvent dans des tours fortifiées. Samoura, en remontant ces propos au Prophète, a dit: «Celui qui fuit la mort est pareil à un renard dont la terre lui demande d'acquitter une dette. Il court de tous côtés et, une fois las et inépuisé, il entre dans son repaire et la terre revient réclamer sa dette. Alors une certaine gale l'attaque et il ne cesse de se gratter le cou jusqu'à ce qu'il meure» (*Rapporté par Tabarani*).

يَأْتِيهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا ثُودَى لِلصَّلَاةِ مِنْ بَوِّ الْجُمُعَةِ فَاسْعَوْا إِلَى ذِكْرِ اللَّهِ
وَدَرُّوا أَلْبَيْعَ ذَلِكَمْ حَيْرَ لَكُمْ إِنْ كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿١﴾ فَإِذَا قُضِيَتِ الصَّلَاةُ

فَأَنْتَسِرُوا فِي الْأَرْضِ وَأَنْتَبُوا مِنْ فَضْلِ اللَّهِ وَأَذْكُرُوا اللَّهَ كَثِيرًا لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿١٠﴾

yâ 'ayyuhâ-l-ladîna 'â manû 'idâ nûdiya liş-şalâti min yawmi-l-jumu'ati fas'aw 'ilâ dîkri-L-Lâhi wa ðarû-l-bay'a dâlikum hayrul-lakum 'in kuntum ta'lamûna (9) fa 'idâ quði yati-ş-şalâtu fa-n-tasîrû fi-l-ardî wa-b-tagû min fadli-L-Lâhi wa-ðkurû-L-Lâha ka'îral-la'allakum tufliḥûna (10).

O croyants, lorsqu'on appelle à la prière le jour du vendredi, hâtez-vous d'y aller et de cesser toute occupation. C'est votre intérêt si vous le comprenez. (9) La prière terminée, dispersez-vous et vaquez à vos occupations. Priez Allah assidûment si vous désirez être heureux. (10).

Le jour du vendredi a des mérites plus que les autres jours de la semaine. En ce jour-là, Dieu acheva la création, Adam y fut créé, y fut admis au Paradis et en fut sorti. L'Heure se dressera en ce jour. Il est affirmé, d'après les traditions, que tous les peuples furent dirigés vers ce jour, mais les juifs choisirent un autre jour de repos (le Sabat: Samedi) où Adam n'y fut pas créé. Les chrétiens, quant à eux, choisirent le dimanche le jour du commencement de la création. Dieu choisit pour notre communauté le vendredi le jour de l'achèvement de la création.

Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: *«Nous, venus les derniers, serons les premiers au jour de la résurrection. Néanmoins ils ont reçu le Livre avant nous. Ce jour (du vendredi) que Dieu leur avait prescrit, ils se sont divisés à son sujet, mais ils nous a guidés vers ce jour, et les gens viennent par la suite: les juifs le lendemain, et les chrétiens le surlendemain» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)⁽¹⁾.*

Dieu ordonne aux fidèles de se réunir en ce jour en leur disant:

(1) عن أبي هريرة قال، قال رسول الله ﷺ: ونحن الآخرون السابقون يوم القيامة بيد أنهم أوتوا الكتاب من قبلنا، ثم إن هذا يومهم الذي فرض الله عليهم فاختلفوا فيه، فهدانا الله له، فإلناس لنا فيه تبع، اليهود غداً والنصارى بعد غده

«O Croyants, lorsqu'on appelle à la prière le jour du vendredi, hâtez-vous d'y aller et de cesser toute occupation». Le terme: «Hâtez-vous» ne signifie pas qu'on doit se rendre à la mosquée en courant ou à pas accéléré. Mais plutôt, et ce qui est de recommandé, on va à la mosquée sans être retenu par aucune occupation quand le moment est venu. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, comme rapporte Abou Houraira, a dit: «Lorsque vous entendez le deuxième appel (Iqama) rendez-vous à la mosquée en toute quiétude et sérénité sans hâter le pas. Ce que vous atteignez, vous le faites en commun, et ce que vous ratez vous le complétez seuls» (-*Rapporté par Boukhari et Mouslim*). Donc il faut se rendre à la mosquée avec sérénité et recueillement.

Il est recommandé de faire une lotion le jour du vendredi avant d'aller à la mosquée, et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à ce propos: «La lotion le jour du vendredi est une obligation pour chaque pubère».

Aws Ben Aws Al-Thaqafi rapporte avoir entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Tout musulman qui fait une lotion le jour du vendredi, se rend tôt à pieds à la Mosquée, se trouve tout près de l'imam pour bien entendre le prône (Khoutba) sans dire des choses futiles, celui-là aura pour chaque pas qu'il a effectué la récompense d'une année entière en y faisant le jeûne et les prières (-même les nocturnes)» (*Rapporté par les auteurs des Sunans*).

Dans le même sens, Abou Houraira rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «*Celui qui fait une lotion le jour du vendredi comme on la fait à la suite d'une impureté majeure (Janaba), puis se rend à la mosquée à la première heure, son acte est comparable à celui qui a fait une aumône d'une chamelle grasse. Celui qui, après la lotion, se rend à la deuxième heure, est comparable à celui qui a offert une vache. Celui qui se rend à la troisième heure, est comparable à celui qui a fait une aumône d'un bœuf cornu. Celui qui se rend à la quatrième heure est comparable à celui qui a fait l'aumône d'une poule. Enfin celui qui se rend à la cinquième heure, est comparable à celui qui fait l'aumône d'un œuf. Lorsque l'imam arrive (pour faire le prône) les anges seront présents pour entendre*» (*Rapporté par Boukhari*

et Mouslim)^[1] (On entend par «heure» un certain laps de temps).

L'Imam Ahmed rapporte que Abou Ayoub Al-Ansari a entendu le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- dire: «Celui qui fait une lotion le jour du vendredi, touche un peu du pafum de sa femme s'il y en a, porte de jolis vêtements, sort à la mosquée où il fait une certaine prière (du salut de la mosquée) si le temps lui permet, puis s'assoit attendre l'arrivée de l'imam pour écouter le prône, puis accomplir la prière derrière lui, cette prière lui sera une absolution de ses péchés jusqu'au vendredi prochain»^[2]. Il est donc recommandé, d'après ce hadith, que l'homme soit propre, parfumé et en bonne tenue pour faire la prière du jour du vendredi. Et ceci par ce que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- comme a rapporté Aicha, a vu des hommes venir à la prière en tenue de travail.

«... lorsqu'on appelle à la prière le jour du vendredi» il s'agit du deuxième appel qu'on lançait lorsque le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- montait sur la chaire pour faire le prône. Quant au premier appel (qui est autre que le premier pour annoncer le temps de la prière) 'Othman Ben 'Affan -que Dieu l'agrée- l'a ajouté à cause de la multitude des gens qui venaient prier. Car du temps du Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-, de Abou Bakr et d'Omar, on faisait le premier appel quand l'imam montait sur la chaire. Du temps de 'Othman, on faisait ce nouvel appel sur le toit d'une demeure dans une région élevée à Médine appelée Az-Zawra'. Tel est l'appel qui interdit aux hommes de faire toute transaction commerciale ou de se

(1) وعن أبي هريرة رضي الله عنه قال، إن رسول الله ﷺ قال: «من اغتسل يوم الجمعة غسل جنابة ثم راح في الساعة الأولى فكأنما قرب بدنة، ومن راح في الساعة الثانية فكأنما قرب بقرة، ومن راح في الساعة الثالثة فكأنما قرب كبشاً أقرن، ومن راح في الساعة الرابعة فكأنما قرب دجاجة، ومن راح في الساعة الخامسة فكأنما قرب بيضة، فإذا خرج الإمام حضرت الملائكة يستمعون الذكر»

(2) روى الإمام أحمد عن أبي أيوب الأنصاري قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: «من اغتسل يوم الجمعة ومس من طيب أهله إن كان عنده، ولبس من أحسن ثيابه، ثم خرج حتى يأتي المسجد فيركع إن بدا له ولم يؤذ أحداً، ثم أتعت إذا خرج إمامه حتى يصلي كانت كفارة لما بينها وبين الجمعة الأخرى»

livrer à toute autre occupation d'après le sens du verset. Les gens concernés par ce verset sont les hommes libres en dehors des esclaves, des femmes et des garçons, ainsi sont exempts les malades et les voyageurs.

«... et de cesser toute occupation» ou d'après le texte arabe: d'interrompre tout négoce, et les ulémas ont considéré comme illicite tout acte de commerce conclu après cet appel. «C'est votre intérêt si vous le comprenez» et il est meilleur que tout le bas monde et ce qu'il contient.

«La prière terminée, dispersez-vous et vazez à vos occupations» où tout sera licite pour les hommes. On rapporte à ce propos que 'Irak Ben Malek se tenait à la porte de la mosquée et disait: «Grand Dieu, j'ai répondu à votre appel, je me suis acquitté de l'obligation dont Tu as imposée et me voilà vazez à mes occupations comme Tu m'as ordonné. Accorde-moi de Tes bienfaits car Tu es le meilleur des dispensateurs».

«Priez Allah assidûment si vous désirez être heureux» « Cela signifie: Invoquez toujours le Seigneur quand vous vendez, achetez, donnez ou prenez pour qu'Il bénisse vos actes, et faites que les occupations de ce monde ne vous distraient pas de faire les actes pies qui vous assureront le bonheur dans l'autre. Il est dit dans un hadith: «Celui qui entre au marché et dit: «Il n'y a d'autres divinités que Dieu, seul, n'a pas d'associés, à Lui vont les louanges et tout lui appartient, Il est capable de toute chose», à celui-là on inscrit mille mille bonnes actions, et on lui efface mille mille mauvaises actions».

وَإِذَا رَأَوْا تِجَارَةً أَوْ لَهْوًا أَنْفَضُوا إِلَيْهَا وَرَكُوعًا قَلْبًا قُلْ مَا عِنْدَ اللَّهِ خَيْرٌ مِّنَ
اللَّهِ وَمِنَ النَّجْوَى وَاللَّهُ خَيْرُ الرَّازِقِينَ ﴿١١﴾

wa 'idâ ra'aw tijâratan 'aw lahwani-n-fadû 'ilayhâ wa tarakûka qâ'iman qul mâ 'inda-L-Lâhi hayrum mina-l-lahwi wa mina-t-tijâratî wa-L-Lâhu hayru-r-râziqîn (11).

Qu'une vente ou un divertissement les sollicitent, et les voilà qu'ils y courent, te laissant seul debout! Dis- leur: Les bienfaits d'Allah ont une

autre valeur qu'une vente ou un divertissement! Allah est le plus généreux des bienfaiteurs. (11).

Un jour où le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- était sur la chaire faire son prône, une caravane arriva à Médine. Les hommes le laissèrent seul debout et s'accoururent vers la caravane. Dieu, dans ce verset, leur reproche leur faire. Et d'après Jaber -que Dieu l'agrée- seuls douze hommes restèrent dans la mosquée. Le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- s'écria alors: «Par celui qui tient mon âme dans sa main, si vous étiez tous partis, cette vallée se serait transformée en un ruisseau du feu». Et à cette occasion ce verset fut révélé. Parmi les douze il y avait Abou Bakr et 'Omar.

«te laissant debout seul» De ce fait les ulémas ont conclu que l'imam doit faire son prône debout. Et d'après Jaber Ben Samoura, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- faisait deux prônes et s'asseyait un court laps de temps entre eux. Cela aussi doit être observé pendant les jours des fêtes. **«Les bienfaits d'Allah ont une autre valeur qu'une vente ou un divertissement. Allah est le plus égnéieux des bienfaiteurs»** pour celui qui se fie à Lui et ne cherche les biens qu'auprès de Lui.